CONSEIL D'ADMINISTRATION 19 MARS 2019
LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2018.
2	Désignation de Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE comme Président de la Commission des affaires foncières.
3	Compte financier 2018.
4	Approbation du Projet d'Intérêt Majeur Caen Presqu'île à **Caen** (14).
5	Approbation du Programme d'Action Foncière de la **Communauté d'Agglomération Seine Eure** (27).
6	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté d'Agglomération Seine Eure, pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans de la parcelle cadastrée section ZA n° 219p, portée au titre de l'opération 924 112 **Louviers** (27) - Cinram.
7	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté d'Agglomération Seine Eure, pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans des parcelles cadastrées section A 337-339-340-341-342-343-1049-1051-1052-1053-1054-1055-1056 et 1058 représentant une superficie de 5ha 24a 68ca, portées au titre de l'opération 910 021 **Heudebouville** (27)-Manoir du sang mêlé.
8	Acquisition, à la demande de la Communauté d'Agglomération Seine Eure des ensembles immobiliers à **Louviers** (27) en bordure de l'emprise de l'axe structurant Louviers- Incarville-Le Vaudreuil-Val de Reuil, afin d'envisager la restructuration et la reconstitution des îlots de la façade Est de la rue.
9	Réduction, à la demande de la Communauté d'Agglomération Seine Eure, du périmètre d'intervention initialement pris en charge, tenant compte des acquisitions déjà réalisées, **Louviers** (27) – Eco quartier de la gare.
10	Acquisition, à la demande de la Communauté d'Agglomération Seine Eure d'un ensemble immobilier comprenant une douzaine de bâtiments à usage industriel (ancienne usine de fabrication de chaussures), cadastré section A n° 850 et 900 pour une contenance de 34 225 m², situé Grande Rue à **Saint Pierre du Vauvray** (27).
11	Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de la Communauté d'Agglomération Seine Eure, et de l'opération 910 014 **Le Manoir sur Seine** (27) - Le Clos Fossier, augmentation de l'enveloppe projet.
12	Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de la CASE , transfert de l'opération 924 114 **Le Manoir sur Seine** (27) - Le Mutant, ainsi que la parcelle cadastrée section A n° 679 d'une contenance de 2 238 m², dans le contrat actualisé du Programme d'Action Foncière de la CASE.
13	Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de la Communauté d'Agglomération Seine Eure, et de l'opération 924 429 **Louviers** (27) - Ferme de la Londe, diminution de l'enveloppe projet.
14	Conventionner le patrimoine, jusqu'alors non conventionné de l'EPF Normandie, représenté par les parcelles suivantes : VI 19p (38a 20ca), VI 27 (90a 10ca), VI 28 (1ha 83a 82ca), VI 188 (90a 95ca), VI 44 (1ha 30a 30ca), VI 46 (41a 10ca), VI 47 (12a 40ca), VI 48 (1ha 21a 30ca), VI 49 (20a 70ca), VI 50 (61a 50ca), VI 51 (39a 80ca), VI 52 (3ha 66a 10ca), VI 53 (56a 10ca), VI 63 (29a 00ca), VI 64 (1ha 06a 90ca), VI 65 (23a 40ca), VI 66 (1ha 48a 80ca), VI 67 (45a 10ca), VI 68 (26a 10ca), VI 191 (1ha 42a 68ca), VI 194 (41a 78ca), et VI 211 (1ha 26a 65ca), le tout représentant une surface de 19ha 42a 78ca.

15	Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de la CASE et plus particulièrement pour l'Opération 910 005 **Val de Reuil** (27) - ZAC des Portes : ne pas poursuivre immédiatement la vente au profit de la collectivité et privilégier après un examen approfondi, la solution la mieux adaptée à satisfaire à la fois les objectifs de l'Etat consistant à disposer de terrains permettant une compensation environnementale au titre de la liaison A28-A13, et à ceux de la CASE de réhabiliter la zone humide et de sortir les biens des obligations de rachat de la CASE au titre du PAF, tout en poursuivant le portage des biens par l'EPF jusqu'à l'échéance du projet routier, en vue d'une revente ultérieure à l'Etat ou à la CASE, mais avec une priorité à la SAFER, dans l'hypothèse où le projet routier serait remis en question.
16	Approbation du Programme d'Action Foncière de la Ville de **Vernon** (27).
17	Réduction, à la demande de la Ville de **Vernon** (27), du périmètre d'intervention initialement pris en charge. Les immeubles concernés par ce nouveau périmètre sont les parcelles cadastrées section AZ n°141, 19 et 105 pour une contenance totale de 13 152 m².
18	Acquisition, à la demande de la Ville de **Vernon** (27) des terrains voisins de la Maison Bonnard, afin d'y aménager des espaces de stationnement. Les immeubles concernés par cette extension de périmètre sont soit les parcelles cadastrées section BC n°315 et 316 pour une contenance totale de 2 882m², soit une superficie d'environ 2 000 m² à prendre sur la parcelle cadastrée section BC n°80.
19	Extension du périmètre de veille foncière sur la Quartier de la Gare de **Vernon** (27) au périmètre de l'étude de programmation urbaine menée actuellement sur le secteur.
20	Autorisation donnée à la Ville de **Vernon** (27) pendant la durée du portage, à réaliser des travaux d'aménagement sur les bâtiments acquis dans le Quartier des Tourelles, cadastrés section BH n°90 et 107 pour une contenance de 5 006 m² (ancien magasin Lidl).
21	Majoration de l'enveloppe projet de l'opération **Saint Etienne du Rouvray** (76) - Sorano.
22	Acquisition, à la demande de la Commune de **La Londe** (76), d'un ensemble immobilier bâti anciennement à usage de scierie sis sur le territoire communal, et cadastré section AA n°^{s} 241 et 242, pour une contenance totale de 27 418 m².
23	Acquisition, à la demande de la Ville de **Caen** (14) d'un ensemble immobilier, anciennement à usage de casernement pour le SDIS, cadastré section HN n° 372 pour une superficie de 16 605 m², sis 105 Boulevard Jean Moulin sur le territoire communal.
24	Acquisition, à la demande de la Ville de **Caen** (14), de divers bâtiments industriels et entrepôts, cadastrés section HM n°^{s} 18, 14, 11 et HO n° 31 pour une superficie totale de 23 502 m², sis Impasse de la Girafe et Rue Colbert sur le territoire communal.
25	Acquisition, à la demande de Fécamp Caux Littoral Agglo, d'un ensemble de bâtiments industriels situés dans le Parc d'Activité des Hautes Falaises sur les communes d'**Épreville et de Saint Léonard** (76).
26	Acquisition, à la demande de la Commune de **Cléon** (76), deux immeubles bâtis cadastrés section AE 356 pour 2 065 m², au 278 rue de Tourville et AE 357 pour 2 074 m², 1 rue des Feugrais sur le territoire communal.
27	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de Saint Etienne du Rouvray (76), pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour la parcelle cadastrée section AK n°433, portée au titre de l'opération 900 057 **Saint Etienne du Rouvray** (76) - DPU rues Seguin/Paris. La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 31/03/2024.
28	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de **Dieppe** (76), pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour les lots 1 à 6 acquis dans la copropriété dépendant de la parcelle AC 460, portés au titre de l'opération 960 016 **Neuville Les Dieppe** (76) - 2 avenue de la République. La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 24/09/2023.
29	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie, pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour les lots acquis dans l'ensemble en copropriété dénommé Cité Lafayette, portés au titre de l'opération 903 046 **Évreux** (27) - Cité Lafayette. La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 19/03/2024.
30	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de **Soliers** (14), pour un report sur l'échéance de rachat de l'ensemble des parcelles cadastrées section BD n°^{s} 189, 191, 193, 343, 345, 350 et BE 6, d'une contenance de 13ha 14a 75ca, à parfaire par document d'arpentage. La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 30 juin 2019.

31	Acceptation du principe de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel et des études techniques sur l'ancienne fonderie à la demande de la ville de **Bolbec** (76).
32	Acceptation du principe de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel sur l'aménagement du centre-bourg et la reconversion de la friche Bretelle à la demande de la ville de **Gruchet-le-Valasse** (76).
33	Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020 - Lancement d'études urgentes : Seine Sud – étude pollution sur le site Orgachin et Caen Presqu'île – étude technique sur les friches « tunnel » et « le jaune ».
34	Approbation de la démarche d'accompagnement du site de la gare de **Gisors** (27) au travers d'une convention globale.
35	Approbation de la démarche d'accompagnement du site de la gare de **Val d'Hazey** (27) au travers d'une convention globale.
36	Approbation de la démarche d'accompagnement du site de la gare du **Tréport-Mers** (27) au travers d'une convention globale.
37	Travaux : programme friches.
38	Approbation du bilan prévisionnel de l'opération de restructuration pour l'habitat, rue Ernest Lethuillier à **Yport** (76), site Doris & Caux.
39	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 10 logements sociaux individuels concernant l'opération « la Rose des Vents » à **Fresnoy Folny** (76).
40	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 12 logements sociaux individuels concernant l'opération « rue des Charitons » à **Saint Sébastien de Morsent** (27).
41	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 31 logements sociaux collectifs concernant l'opération « rue des Canadiens » à **Franqueville Saint Pierre** (76).
42	Partenariats.